RÈGLEMENTS

Date limite du dépôt des candidatures	**6 août 2025** à 23h59 (heure de Montréal)
Financement maximum de l'AUF	**25 000$ CA** par projet
Financement minimum de l'AUF	**20 000$ CA** par projet
Contribution des partenaires	Au moins **50%** du budget total, dont au moins 25% du budget total en contribution directe (c'est-à-dire en espèces)
Durée du financement	**24 mois**[1]
Dépôt des dossiers	**En ligne**

1. PRÉSENTATION

Le programme PRISA soutient des projets structurants entre les établissements membres de l'AUF situés principalement dans Amériques et s'inscrivant dans l'axe « Recherche et valorisation » de la Stratégie 2021-2025. Il vise à faire émerger de nouveaux partenariats interuniversitaires et internationaux ou à consolider la coopération existante entre les établissements membres de l'AUF.

2. OBJECTIFS

Le programme PRISA poursuit les objectifs suivants :

- Appuyer des projets solidaires aux retombées pérennes pour les membres de l'AUF dans les Amériques;
- Soutenir la production et la diffusion des savoirs en français et dans d'autres langues;
- Encourager la contribution à la recherche des étudiant·e·s (de tous les cycles universitaires) et des chercheurs ou chercheuses au postdoctorat;
- Contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

[1] La signature des conventions est prévue en septembre et en octobre 2025. Les activités doivent démarrer au plus tard en novembre 2025.

3. ADMISSIBILITÉ

Composition de l'équipe

Pour être considérée admissible, la demande doit désigner trois personnes rattachées à des établissements membres[2] de l'AUF :

- Un ou une responsable scientifique, soit un enseignant-chercheur ou une enseignante-chercheuse rattaché·e à un établissement situé dans les Amériques.
- Un ou une coresponsable scientifique, soit un enseignant-chercheur ou une enseignante-chercheuse rattaché·e à un établissement situé dans les Amériques et dans un pays différent du ou de la responsable scientifique.
- Un ou une coresponsable scientifique, soit un enseignant-chercheur ou une enseignante-chercheuse ou encore un chercheur ou une chercheuse rattaché·e à un établissement différent de celui des deux personnes ci-haut. Cet établissement peut être situé dans les Amériques ou dans une autre région du monde.

Ces trois personnes constituent l'équipe de base. Au moins l'un des trois membres de l'équipe de base doit être rattaché à un établissement membre situé en Amérique latine (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa-Rica, Guyane, Mexique, Pérou, Uruguay). À ces trois personnes, des participant·e·s rattaché.e.s à des établissements membres ou non membres de l'AUF peuvent s'ajouter, sans restriction géographique :

- Des enseignants-chercheurs ou des enseignantes-chercheuses ou encore des chercheurs ou chercheuses;
- Des chercheurs ou chercheuses au postdoctorat ou des étudiant·e·s (de tous les cycles universitaires);
- Des représentant.e.s d'organisations de la société civile.

Autres critères

Les projets proposés doivent :

- Être en adéquation avec au moins un des Objectifs de développement durable (ODD).
- S'inscrire dans une démarche de solidarité. Dans le formulaire de proposition, l'équipe doit démontrer que le projet s'inscrit dans une démarche solidaire. Différentes formes de solidarité Sud-Sud ou Nord-Sud sont envisageables, par exemple : permettre à des chercheurs et à des étudiant.e.s du Sud de réaliser des mobilités de recherche; donner à des chercheurs ou à des chercheuses dont les établissements disposent de moyens limités la possibilité de financer la publication et la communication de résultats de

[2] Ces membres doivent obligatoirement être à jour de leurs cotisations. Pour vérifier si un établissement est à jour de ses cotisations, veuillez communiquer avec l'AUF à hugo.l-deslongchamps@auf.org.

recherche et d'acquérir du matériel essentiel pour la réalisation du projet. La dimension solidaire du projet peut aussi résider dans son impact social.

- Inclure au moins une activité ou un livrable en français (par exemple : une conférence traduite en français, un résumé en français d'un article scientifique, etc.)

4. FINANCEMENT DE L'AUF

Conditions

- Le montant du financement demandé à l'AUF doit s'élever à 25 000$ CA au maximum et à 20 000 $ CA au minimum.
- Le projet doit obligatoirement disposer d'un cofinancement représentant minimalement 50% du budget total, incluant au moins 25% du budget total en contribution directe (en espèces). Ce cofinancement peut provenir d'un (ou de plusieurs) établissement(s) universitaire(s) participant au projet ou d'un autre partenaire (fondation, secteur privé, organisation internationale, organisation non gouvernementale, etc.)

  Les salaires peuvent être considérés comme contribution directe si le travail salarié porte effectivement sur le projet. SI tel est le cas, veuillez présenter dans le budget, pour chaque salarié, le nombre d'heures prévues, le taux horaire et les tâches à réaliser.
- Le financement de l'AUF sera versé pour une période de deux années au maximum.
- Le programme PRISA n'accorde pas de financement à des projets qui sont déjà soutenus financièrement par un autre programme de l'AUF.

Calcul du cofinancement et du financement demandé à l'AUF

À titre d'exemple, pour un projet dont le budget total est de 50 000 $ CA, il faut prévoir un montant minimal de cofinancement de 25 000 $ CA, incluant au moins 12 500 $ CA en contribution directe (en espèces). Ce projet pourra donc recevoir de l'AUF un montant allant jusqu'à 25 000 $ CA.

Dépenses admissibles

Le financement de l'AUF peut être utilisé pour les dépenses suivantes :

- Billets d'avion au meilleur coût de la classe économique
- Frais de missions (par exemple : collecte de données sur le terrain, séminaire, colloque, réunions de partenariat, comités, etc.). La durée maximale d'une mission est de 21 jours. Les frais de séjour ne peuvent pas dépasser les barèmes de l'AUF en vigueur figurant sur la page web de l'appel. Veuillez noter que ces barèmes sont déterminés par le pays de destination du séjour. Si le pays de destination ne figure pas sur cette liste, veuillez communiquer avec l'AUF pour connaître le barème à utiliser.
  - Frais d'assurance (voyage, santé et rapatriement)
- Soutien documentaire, publication et mise en ligne de contenus

- Communication et traduction
- Matériel, équipements ou produits nécessaires à la réalisation des activités du projet (**10% au maximum du financement de l'AUF**). Exclusions : achats d'ordinateurs et d'imprimantes.
- Compensations financières pour les participant.e.s à des entretiens, à des groupes de discussion ou à des ateliers
- Services d'un prestataire. Il est permis d'utiliser le financement de l'AUF pour payer les services d'un prestataire, pourvu que l'expertise en question concerne directement une activité du projet et que cette activité soit elle-même considérée comme admissible par l'AUF (par exemple : soutien documentaire, communication, traduction, publication, etc.). La prestation de services est admissible, tandis que les salaires dans le cadre d'emplois rémunérés ne sont pas admissibles.

Dépenses non admissibles

Le financement de l'AUF ne peut pas être utilisé pour les dépenses suivantes :

- Frais de gestion (frais de fonctionnement et administratifs, frais indirects de recherche)
- Salaires. Le financement de l'AUF ne peut pas être utilisé pour payer un employé rémunéré, par exemple un.e étudiant.e ou un.e professionnel.le de recherche.

Important : les membres de l'équipe dont l'établissement n'est pas membre de l'AUF ne peuvent pas bénéficier du financement pour réaliser des mobilités (billets d'avion ou frais de mission) ou acquérir du matériel ou des équipements. Ils peuvent toutefois bénéficier des autres dépenses admissibles.

Modalités de financement

Si le projet est sélectionné, une lettre confirmant le montant accordé et précisant les modalités des engagements financiers sera envoyée par l'AUF à la personne responsable scientifique du projet et à son établissement.

L'établissement auquel est rattaché le ou la responsable scientifique est l'établissement bénéficiaire, c'est-à-dire l'établissement qui reçoit et gère les fonds de l'AUF.

La contribution de l'AUF est versée en trois fois. Un premier paiement correspondant aux dépenses prévues lors de la première année du projet est fait après la signature de la convention entre l'AUF et l'établissement bénéficiaire. Un second paiement correspondant aux dépenses prévues lors de la deuxième année est fait après la validation par l'AUF du rapport de mi-parcours. Le paiement final (environ 10% de la contribution de l'AUF) est fait après la validation du rapport final.

Il pourrait être permis à l'établissement bénéficiaire d'effectuer des transferts de fonds à destination d'un autre établissement participant au projet, à condition que cet établissement soit membre de l'AUF. Dans ce cas, l'autorisation préalable de l'AUF est nécessaire.

5. PRÉSENTATION DES DEMANDES

Liste des pièces à joindre au formulaire en ligne :

1. Formulaire de proposition de projet (format : doc ou docx). À télécharger sur la page de l'appel.
2. Budget prévisionnel (format : xls ou xlsx). À télécharger sur la page de l'appel.
3. Lettre d'engagement des trois membres composant l'équipe de base (responsable scientifique et coresponsables scientifiques).
4. Curriculum vitae (maximum de 10 pages) de la personne responsable scientifique et des coresponsables scientifiques.
5. Lettre d'engagement (et de cofinancement le cas échéant) datée et signée par la plus haute autorité (ou son représentant autorisé) de l'établissement auquel est rattachée la personne responsable scientifique (format : pdf).
6. Lettres d'engagements (et de cofinancement le cas échéant) datées et signées par la plus haute autorité (ou son représentant autorisé) de l'établissement auquel sont rattachées les personnes coresponsables scientifiques (format : pdf).
7. Lettre(s) d'engagement de tout autre partenaire cofinanceur datée(s) et signée(s), s'il y a lieu (format : pdf).

À noter :

- Les pièces 1 à 3 doivent être rédigées en français.

6. PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DU PROJET

La présentation détaillée du projet, incluse dans le Formulaire de proposition de projet, doit faire entre dix et quinze pages et inclure les éléments suivants.

1. **Les besoins**
   - Le contexte et la justification
   - La problématique

2. **Les objectifs**
   - L'objectif principal et les objectifs spécifiques du projet, en spécifiant quels ODD sont visés

3. **La méthodologie de recherche**

4. **L'équipe**
   - Les compétences et les expériences de l'équipe en lien avec la thématique du projet
   - Les modalités prévues de travail en commun entre les membres de l'équipe

5. **La dimension solidaire du projet**

6. **Les activités**
   - La description des activités (un modèle de calendrier est inclus dans le formulaire de proposition de projet)

7. **La gestion des risques**
   - Les risques comportant une incidence sur le déroulement du projet et l'atteinte de ses objectifs
   - Les mesures d'atténuation des risques

8. **Les résultats et livrables**
   - Les résultats attendus et les indicateurs de résultats
   - Veuillez préciser le ou les livrables ayant un contenu francophone

9. **Les suites et la pérennisation du projet**
   - Les perspectives en termes de pérennisation et de coopération interuniversitaire (à moyen ou long terme)
   - Le plan de valorisation des résultats atteints par le projet

7. CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection des propositions tiendra compte des critères ci-dessous :

1. **Projet (50 pts)**
   - Originalité
   - Clarté des objectifs et des résultats attendus; contribution à l'atteinte des ODD
   - Dimension solidaire du projet
   - Valeur ajoutée des dimensions internationale et interuniversitaire du projet
   - Perspectives de pérennisation et de coopération interuniversitaire

2. **Équipe (25 pts)**
   - Compétences et expérience de l'équipe en lien avec la thématique du projet
   - Modalités prévues de travail en commun entre les membres de l'équipe

3. **Faisabilité (25 pts)**
   - Clarté et réalisme du calendrier des activités
   - Adéquation du budget avec les objectifs du projet et les activités prévues

RENSEIGNEMENTS

AUF Amériques
Téléphone : +1 438 801-3729
Adresse électronique : hugo.l-deslongchamps@auf.org